

## La notion de « complexe ethnique européen »

L'ÉTUDE D'UNE ETHNIE nécessite inévitablement l'analyse de sa culture, l'une n'étant pas définissable sans l'autre. Ainsi, l'unité culturelle européenne n'est pas seulement rattachée à une unité ethnique européenne, mais elle la détermine expressément. Toutefois, à cette occasion, nous devons renoncer à analyser profondément le problème du complexe « culturel » européen proprement dit, et nous contenter de quelques observations sommaires.

### UNITÉ DE L'EUROPE

EXAMINONS SOUS QUELS ASPECTS notre continent présente les caractéristiques d'une unité. *Unité culturelle* d'abord, qui se divise en plusieurs zones dont l'appellation varie selon les tendances scientifiques. Dénommées régions, provinces, aires, cercles ou autrement, ces zones culturelles sillonnent l'Europe depuis la pré-histoire, et dans les grandes lignes nous pouvons indiquer la fin du néolithique comme l'époque où leur extension définitive commence à se cristalliser. Depuis se profile la physionomie actuelle des zones culturelles telles que « cycle occidental », « cycle danubien », « cycle septentrional »<sup>1</sup>, tandis que les régions orientales restent longtemps une zone de passage où ne se trouve une population sédentaire et compacte que dans les bassins fluviaux. Les grandes migrations qui s'intensifient progressivement depuis le néolithique et arrivent de l'extérieur apposent incontestablement leur marque étrangère sur les cultures de quelques régions de notre continent. Mais, plus tard, ces éléments s'absorbent et deviennent partie intégrante d'une unité culturelle qui mérite de plus en plus d'être nommée européenne. Un complexe culturel circum-méditerranéen et un complexe culturel circumpolaire, qui présentent au début les caractéristiques d'une suprématie culturelle nord-africaine ou nord-asiatique, ne colonisent que provisoirement les étendues littorales de notre continent. Si les éléments de ces anciennes influences dominantes se trouvent encore en masse dans les zones méditerranéennes, une Méditerranée européenne se distingue très nettement d'une Méditerranée africaine. De même, les cultures ethniques récentes des péninsules de Varanger et de Kola sont beaucoup plus étroitement liées aux cultures lapo-scandinaves qu'aux cultures nord-sibériennes, ce qui n'était pas le cas jusqu'à la fin du néolithique nordique.

Au cours du Moyen Age, après les vagues d'une « indo-européanisation » puis d'une « gréco-romanisation » (dont la dernière phase fut une « christianisation ») de l'Europe primitive, une homogénéité de plus en plus dominante détermine son complexe culturel. Les grands courants idéologiques partagent l'Europe suivant la répartition ethnique antérieure, et dessinent les trois grandes zones du catholicisme, du protestantisme et de l'orthodoxie, *grosso modo* selon les régions néo-latines, germaniques et slaves<sup>2</sup>. Ces trois grandes zones divisant culturellement dans une certaine mesure toute l'Europe, l'unissent en même temps. En effet,

1. Childe, 1958, pp. 53, 59 et 63.

2. Cf. aussi M. Haberlandt, 1926, pp. 11-12.

l'appartenance commune des peuples, vivant dans les divers cadres étatiques, à une ou plusieurs autorités centrales religieuses, empêche ces cadres étatiques d'imposer une trop grande uniformité à leurs sujets. De même, grâce à la permanence des ambitions expansionnistes des diverses souverainetés, aucun Etat européen n'a réussi à mouler, à l'intérieur de ses frontières, une seule unité culturelle homogène, cohérente et délimitée, donc une ethnie. C'est précisément le défaut total d'« ethnies étatiques » — pourtant ardemment souhaitées par tout pouvoir politique — qui favorisa la survivance des anciennes organisations tribales. Simultanément, les mouvements interethniques, idéologiques et économiques ont été beaucoup trop importants pendant toute l'histoire moderne, pour que n'importe quel Etat absolutiste ait pu entraver leur homogénéisation dans un complexe culturel européen, fait indiscutable de nos jours<sup>3</sup>.

Cette homogénéisation se manifeste le plus expressément par la constitution d'une paysannerie européenne. La forme de vie paysanne, issue d'un système social et économique uniforme sur maints points — comme l'affirment les monographies de M. Bloch, de B.D. Grekov et d'autres — dans toutes les parties de l'Europe féodale, a réussi à donner un visage plus homogène et plus représentatif à notre continent que n'importe quel autre effet de l'évolution culturelle, y compris la civilisation urbaine. Nous avons essayé une fois de démontrer que, tout en observant « des » formes de vie urbaines, « des » formes de vie artisanales, « des » formes de vie pastorales, etc., nous pourrions peut-être constater l'existence d'« une seule » forme de vie homogène paysanne-agricole européenne<sup>4</sup>.

Liée inséparablement aux autres manifestations culturelles, une forte *unité linguistique* marque également l'homogénéité de notre civilisation continentale. Elle se présente dans des effets quelquefois spectaculaires, comme l'invasion des langues indo-européennes qui a totalement chassé toutes les paléo-langues ou presque du continent. Quelques îlots sporadiques des confins ethniques ont survécu à cette conquête, mais leur nombre est tout à fait insignifiant. De nouvelles invasions, celles des Romains, des Germains et des Slaves complètent cette tendance à l'homogénéisation linguistique, mais cette fois à l'intérieur des unités linguistiques indo-européennes. Dans le vaste territoire compris entre les Alpes et l'Atlantique, « cinq cents ans d'occupation romaine avaient suffi pour éliminer le gaulois »<sup>5</sup>. Les confins ethniques ont repris pour tâche de conserver les dernières unités des anciennes langues celtiques, albanaises et grecques. Pour le reste, ces diverses langues victorieuses, dans leurs coexistences juxtaposées, s'homogénéisent d'une façon plus lente et discrète. En effet, il est connu de la linguistique moderne que des langues voisines originellement très différentes se rapprochent les unes des autres, non seulement dans la syntaxe et la phraséologie, mais aussi

3. Eliot, 1946. Mühlmann, 1952 et 1964, p. 66.

4. Rohan-Csermak, 1959, p. 52.

5. Dauzat, 1941, p. 171.

dans la morphologie et la phonétique — comme le confirment les études de K. Sandfeld Jensen et E. Lévy.

L'*unité raciale* est peut-être la plus évidente, et de toute manière plus visible que les marques d'une unité culturelle. Si, dans les diverses ethnies européennes, nous ne pouvons parler que très vaguement de caractéristiques raciales, dans une extension continentale, des anthropologues — tels que E. von Eickstedt, C.S. Coon, I. Schwidetzky — qualifient très justement le cercle racial d'europeide, spécification plus prouvée que la définition de « race blanche » qui n'est d'ailleurs pas la même unité biologique.

L'*unité géographique* de l'Europe se manifeste en une réalité donnée, par les frontières naturelles, facteur prépondérant d'une unité culturelle et raciale.

Après les faits objectifs, jetons un coup d'œil sur les faits subjectifs des éléments déterminants de l'unité européenne. Nous pensons à la conscience collective à laquelle certains ethnologues attachent une très grande importance pour la définition d'une entité ethnique, et que nous pourrions tenir pour un élément d'*unité psychique* de notre continent. Le critère de « nous » apparaît très tôt dans une acception « tous les habitants du continent », et son homologue, le critère de « chez nous » voulant dire « en Europe » se présente assez curieusement avant que ce continent soit découvert. En effet, le concept d'Εὐρώπη chez Hérodote se trouve déjà évolué d'une façon étonnante. « Pour l'Europe, nul ne sait si elle est tout entourée d'eau » — dit-il <sup>6</sup>. Ses connaissances, toutes incertaines qu'elles soient, atteignent les littoraux baltiques et britanniques, mais l'entité de cette terre obscure et désespérément inaccessible pour tous les Grecs est déjà son Europe qu'il distingue formellement de l'Asie. « Les Grecs en général et les Ioniens eux-mêmes... disent qu'il y a trois parties du monde, Europe, Asie et Libye... » <sup>7</sup>. « Les Perses considèrent comme leurs l'Asie et les peuples barbares qui l'habitent, et ils tiennent l'Europe et le monde grec pour un pays à part » — déclare Hérodote <sup>8</sup>.

Depuis cette première profession d'appartenance à une unité européenne, la flamme d'une conscience collective continentale se réveille chaque fois qu'un peuple étranger s'attaque à ses frontières. Jusqu'aux premiers signes d'une consolidation politique, les « ponts » européens, les Balkans et la Péninsule ibérique, offraient pour tous les peuples venant d'Asie et d'Afrique un libre accès à l'Europe <sup>9</sup>. Beaucoup plus tard, les envahisseurs qui ne veulent que continuer la pratique de leurs prédécesseurs pré- et protohistoriques, se trouvent en face de cette conscience collective européenne. Elle se manifeste durant les guerres de libération en Espagne, mais encore plus fortement contre les Turcs dont le dernier bastion est encore présent en terre européenne. Mentionnons que quelques autres

6. Hérodote, 1948-1963, vol. IV, p. 45.

7. *Ibid.*, vol. II, p. 16.

8. *Ibid.*, vol. I, p. 4.

9. Cf. Rohan-Csermak, 1965 b.

facteurs psychiques, principalement religieux, d'unité européenne sont admirablement mis en valeur dans une étude de Mühlmann<sup>10</sup>.

*CRITÈRES DE LA DÉFINITION DU « COMPLEXE ETHNIQUE EUROPÉEN »*

SELON NOTRE DÉFINITION du concept d'« ethnie », l'Europe se divise en d'innombrables ethnies. Sans pouvoir disséquer ce phénomène sous toutes ses formes, résumons en quelques phrases un résultat capital des recherches sur les groupements ethniques européens : le contingentement des ethnies de l'Europe correspond plus ou moins à la répartition tribale de l'organisation protoféodale du continent. Ces unités tribales poursuivent souvent leur existence indépendante dans le cadre d'une souveraineté chrétienne qui assure quelquefois l'ancienne intégralité de la tribu. L'unification de ces tribus-ethnies commence au moment où elles s'inféodent ou inféodent d'autres groupes ethniques. Ce processus se déroule à des époques sensiblement différentes dans les diverses régions européennes. Des empires durables ou éphémères naissent et meurent qui réunissent ou dispersent ces ethnies. Celles qui sont dans le voisinage d'un pouvoir central étatique grandissant sont plus rapidement annexées que celles qui en sont éloignées. La plaine semble avoir favorisé l'absorption de ces tribus-ethnies puis souverainetés-ethnies, davantage que les montagnes où leur suppression est loin d'être encore complètement achevée. L'indépendance toujours intacte des trois Valiras d'Andore, celle des seigneuries de Vaduz et de Schellenberg, réunies sous le nom de Liechtenstein, et celle de Saint-Marin l'attestent. Leur ancienne existence est présente dans les concepts de « contrée historique », « Kantönligeist » ou « Stammesgebiet », expressions qu'utilise le langage courant pour ces unités. Les ethnologues, eux, voient plus clairement que les disciples des autres sciences humaines, que des traces de ces tribus protohistoriques et souverainetés protoféodales subsistent encore manifestement dans leur culture originelle. Les témoins de toutes sortes en sont encore nombreux. Les milliers de baronnies, vicomtés, comtés, marquisats, duchés et principautés européens ont conservé jusqu'à nos jours la particularité culturelle des anciennes ethnies. A partir des coutumes juridiques jusqu'aux dialectes, d'innombrables éléments culturels permettent encore de reconstituer la situation géographique de ces ethnies dont chacune possédait sa propre culture. Leur intégration est très avancée, mais nous ne voyons pas encore quand elle se terminera.

Le principal obstacle à cette intégration ethnique, comme nous l'avons mentionné plus haut, est l'absence de l'homogénéité et de la cohérence de l'unité qui s'efforce de les assimiler. Or, ces unités, sans avoir la qualité de l'ethnie, sont en train de s'assimiler, elles aussi, à une unité idéologique et économique, et très bientôt politique, semble-t-il, d'un vaste cadre continental. Dans l'Europe actuelle, ce processus de fusion interétatique progresse lentement depuis les guerres napo-

10. Mühlmann, 1952, p. 267.

léoniennes, animé grandement par les changements politiques et économiques de plus en plus fréquents qui transforment d'un moment à l'autre toute la structure du pouvoir central. Les ethnies — formant souvent un ou plusieurs cantons, districts, paroisses ou autres unités administratives — ne subissent pas de changements aussi brutaux que les organes centraux. Si donc un processus d'assimilation menace l'absorption des ethnies européennes dans une unité plus grande, ce n'est qu'avec une lenteur relative. Ceci laisse supposer que les ethnies, tout en étant basées sur des organisations sociales d'autrefois, demeurent les unités de base d'une division culturelle de l'Europe d'aujourd'hui. Non parce qu'elles conservent leurs caractéristiques historiques, mais parce que, malgré un processus d'acculturation lente qui les amène vers une assimilation partielle ou peut-être totale, ces ethnies restent plus spécifiques encore que les pouvoirs centraux assimilateurs avec toutes leurs conséquences idéologiques, économiques et sociales. Les formations étatiques de l'Europe moderne ressemblent trop les unes aux autres et ne gardent leurs caractéristiques que par des faits historiques. Or, ceux-ci sont liés à des ethnies plus qu'à des Etats administratifs. La pression assimilatrice culturelle actuelle dirigée vers les ethnies ne joue plus depuis le pouvoir étatique, mais depuis une civilisation moderne uniforme, que nous appelons civilisation urbaine, civilisation industrielle, mais on pourrait aussi la dénommer « civilisation de la télévision », d'après Léon Bogart <sup>11</sup>.

Par conséquent, au-dessus de ces ethnies européennes, nous ne trouvons qu'une unité ou des unités culturelles relativement moins homogènes dans leur ensemble que l'ethnie. Toutefois, l'ethnologie ne peut pas nier l'existence des « peuples » qui forment des « nations » dont chacune représente une unité ethnique supérieure à l'ethnie. Nous le savons bien, l'Etat n'est pas égal à peuple, l'Etat allemand n'est pas le peuple allemand et l'Etat français n'est pas le peuple français. Mais si, par exemple, nous trouvons une partie très importante des Français hors des frontières étatiques, leur comportement culturel se préserve grâce à leur appartenance à une ou plusieurs ethnies. Les ethnies, unités de base, sont des cadres naturels de leur subsistance, sans lesquels leur assimilation serait déjà depuis longtemps achevée. Si, par exemple, l'ethnie jurassienne conserve ses caractéristiques traditionnelles, c'est par son existence d'ethnie historique. Elle dépend linguistiquement de la communauté de langue française, et elle souligne cette dépendance non seulement par un sentiment d'attachement à sa langue, mais par une adhésion à tous les éléments de sa culture ethnique. Ce lien n'est pas motivé uniquement par des faits affectifs, patriotiques ou nationalistes, mais aussi par des intérêts économiques, par une tendance à préserver une culture traditionnelle, une structure idéologique et sociale. L'existence de toutes ces manifestations culturelles est donc déterminée par l'appartenance à une ethnie spécifique.

Au cours de nos analyses sur les caractéristiques de l'ethnie, nous avons souvent constaté la formation d'une hiérarchie d'unités ethniques dans laquelle l'ethnie

11. Leo Bogart, *The Age of the Television. A study of viewing habits and the impact of television on American life.*

se distingue par la force de ses déterminants. L'ethnie n'est pas la dernière unité de cette hiérarchie. Il s'y superpose encore des unités ethniques telles que « peuple », « nation », « Etat », « unité linguistique », ensemble de plusieurs de ces unités liées par une idéologie commune, une religion commune, par l'intérêt économique ou par d'autres facteurs. Ces unités ethniques supérieures à l'ethnie se croisent, se superposent ou s'interposent, l'une apparaît plus homogène que l'autre, mais aucune ne présente une telle homogénéité, cohérence et délimitation que l'ethnie. L'unité continentale forme, elle aussi, une unité ethnique dans cette hiérarchie, mais plus homogène, plus cohérente et plus délimitée qu'aucune autre après l'ethnie.

Dans le chapitre précédent, nous avons observé l'unité culturelle de l'Europe. Cette unité culturelle européenne fait partie d'une hiérarchie d'unités culturelles dont elle se distingue par la qualité particulièrement connexe de ses éléments constitutifs. Selon notre théorie de l'ethnie, l'existence de chaque « culture » suppose la présentation d'une « ethnie », et *vice versa*. Par contre, si, dans une unité ethnique, nous ne trouvons pas de déterminants suffisants pour qu'ils puissent la distinguer comme une « ethnie », et *vice versa*. Par contre, si, dans une unité culturelle de cette unité ethnique ne peut pas être qualifiée de « culture ». En conséquence, *du point de vue ethnologique*, nous ne pouvons pas parler de culture d'une nation, d'un Etat, d'un peuple, d'une religion ou d'une communauté linguistique, si cette nation, cet Etat, ce peuple, cette religion ou cette communauté linguistique ne s'identifient pas à une ethnie.

Examinons un cas concret <sup>12</sup>. Choisissons (1) un *individu*, Guilhàumè, dont la personnalité, comme celle de tout être humain, renferme un ensemble d'éléments ethniques. (2) Il est le cadet d'une *famille* très honorable, les Kourtad. Puisque la famille est considérée par la plupart des sociologues comme une unité nucléaire sociale, elle nous paraît acceptable même du point de vue ethnique. (3) Mais, par alliance, Guilhàumè Kourtad appartient maintenant beaucoup plus à une autre famille dite « casalère », type d'organisation familiale extrêmement fermée. Il s'y est implanté et, depuis son mariage, les gens du pays l'appellent « Sesqué », d'après le surnom de son beau-père dont le nom patronymique est cependant Bernadè Koumia. « Sesqué » est en réalité le nom de la *maison*, la « majsou », qui, par tradition, s'impose à tous les habitants. Ce nom provient de la famille qui fonda ce foyer, mais dont la lignée mâle est éteinte depuis longtemps, et ne se transmet que par les gendres. Cette maison cohérente représente en principe une unité ethnique. (4) Elle est située sur une pente, au milieu d'un groupe de maisons qui composent un *voisinage*, « veziou », où une solidarité surprenante, s'étendant jusqu'au droit de succession, unit les familles. Cette petite agglomération s'appelle « Gèdre dessus », et constitue elle aussi une unité ethnique. (5) La *commune* administrative, Gèdre, possède la qualité de cohérence du village montagnard et représente incontestablement une unité ethnique. (6) Ce village se

12. Observé et noté au cours des enquêtes ethnologiques que nous avons effectuées dans les Pyrénées centrales, en 1960 et 1961.

trouve dans un *vallon*, la « Vallée de Gavarnie », qui est une unité non seulement géographique mais aussi historique et administrative, où une nette influence aragonaise se fait sentir. Commanderie de l'Ordre Souverain de Saint-Jean de Jérusalem du 12<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle, la Vallée de Gavarnie jouissait même d'une certaine indépendance politique qui n'est naturellement pas restée sans effet sur son caractère culturel actuel. Nous pouvons l'accepter comme unité ethnique. (7) Ce vallon, la « Vallée de Gavarnie », forme, avec le Val du Gave de Héas, un ensemble plus important que les Pyrénéens désignent sous le nom de « Pardaira ». C'est une sorte de *région économique* agro-pastorale de la montagne qui peut être considérée comme une unité ethnique. (8) Elle fait partie d'une *grande vallée*, la vallée du Lavedan, « Lavéda » dans la langue locale. C'est un système de vallées, celui des « Sept vallées du Lavedan » qui débute à Lourdes, est sillonnée par le haut cours du Gave de Pau, et réunit réellement une douzaine de vallons. Unité ethnique parfaite, elle représente une homogénéité de coutumes, de lois, de religion, de littérature orale, de production, d'économie, d'organisation sociale, etc. Cette grande vallée est entourée de frontières naturelles que ses habitants ont souvent défendues par les armes et qui constitua au Moyen Age une souveraineté, la Vicomté du Lavedan. Bien qu'elle ait été annexée au 10<sup>e</sup> siècle à la Bigorre, elle resta privilégiée administrativement et son code de lois coutumières est demeuré en vigueur, du moins partiellement, jusqu'à nos jours. C'est une unité même aux yeux du peuple qui l'appelle le pays des « toys ». Ce nom, qui a un sens péjoratif dans la plaine, est porté fièrement par les habitants de la vallée, et une sorte d'ethnocentrisme se manifeste dans leur dicton « ü Toy no krañ ké diu, eslampé e'ra lit », un Toy ne craint que Dieu, la foudre et l'avalanche<sup>13</sup>. Sa position d'unité ethnique est évidente. (9) La Vallée du Lavedan appartient à un *pays historique* occitan, la Bigorre, qui l'a non seulement inféodée mais aussi rattachée à une unité économique complexe dont les zones basses complètent parfaitement l'économie pastorale montagne. Ce pays répond aux critères d'unité ethnique. (10) Les habitants du Lavedan parlent le bigourdan, *unité dialectale* qui peut être considérée comme unité ethnique. (11) Le bigourdan fait partie intégrante d'une grande *unité linguistique*, la langue gasconne. Elle est une unité ethnique. (12) Le Lavedan se situe dans les Pyrénées, chaîne de montagnes qui représente une force assimilatrice considérable par une économie pastorale assez homogène. Elles remplissent la fonction de *province culturelle*, nom souvent donné aux grandes chaînes de montagnes qui sont régions culturelles (Alpes, Carpathes, etc.). Unité ethnique indiscutable. (13) Les Pyrénées se rattachent étroitement à une *zone culturelle*, la Méditerranée, dont la qualité d'unité ethnique est acceptée unanimement par les ethnologues. (14) Notre habitant de Gèdre non seulement utilise comme langage domestique le gascon, rédige même dans cette langue des actes officiels, écoute les émissions en gascon de la radio régionale, mais il se déclare même Gascon. Le *peuple* auquel il appartient est le peuple gascon qui enferme la population d'environ quatorze anciennes souverainetés féodales, et forme explicitement une unité ethnique. (15) Notre Gascon parle

13. Noté à Luz, Hautes-Pyrénées, en 1961.

le français mal, mais il le parle. Il n'est pas « fédéraliste », ni « autonomiste », ni « séparatiste » comme beaucoup de Gascons. Au contraire, il se déclare membre de la *nation* française et bon patriote français. Sa dépendance de la nation française en tant qu'unité ethnique est indiscutable. (16) Depuis plus de quatre siècles, la Bigorre et toute la Gascogne sont annexés par une *puissance étatique*, la « Couronne » puis la « République » françaises. Certes, l'Etat ne constitue qu'un cadre administratif, politique et démographique, mais ce cadre a des conséquences idéologiques, économiques et sociales décisives. Tout étrange qu'il soit pour l'ethnologie, le concept d'Etat renferme, dans une certaine mesure, le concept d'unité ethnique. (17) Les Pyrénées font partie intégrante de l'Europe occidentale, *zone continentale* dont l'unité culturelle est parfaitement prouvée depuis la pré-histoire (cf. Schuchhardt, 1913). Elles peuvent être acceptées comme unité ethnique. (18) Toutes ces entités se trouvent dans un *continent*, l'Europe. Sa qualité d'unité ethnique a fait plus haut l'objet d'un examen. (19) L'Europe occidentale constitue la moitié des pays atlantiques dont l'ensemble est dénommé « monde occidental » et qui est réellement une *zone intercontinentale* culturellement approuvée. Nous ne trouvons pas d'arguments contre sa qualité d'unité ethnique. (20) L'humanité représente une *unité universelle* à laquelle toutes les catégories énumérées appartiennent nécessairement et qui est, elle aussi, une unité ethnique, un cadre suprême de toute cette hiérarchie.

Notre individu se dénomme, d'après toutes ces appartenances : (1) Guilhàumè, (2) Kourtad, (3) Sesqué, (4) de Gèdre-Dessus, (5) Gédrois, (6) de la Vallée de Gavarnie, (7) Pardairan, (8) Lavedanais, (9) Bigourdan, (10) de langue bigourdane, (11) de langue gasconne, (12) Pyrénéen, (13) Méditerranéen, (14) Gascon, (15) Français, (16) Citoyen français, (17) Ouest-Européen, (18) Européen, (19) Occidental, (20) Homme. Dans cette énumération nous n'avons pas introduit encore toute la gamme des classifications possibles, mais seulement les catégories qui répondent au critère territorial et peuvent être considérées réellement et d'une façon ethnologiquement prouvée comme unité ethnique. Notre Pyrénéen appartient également à l'Eglise catholique, donc il est catholique romain et, plus généralement, il est aussi chrétien. Il est membre actif d'une association d'anciens combattants, d'un régiment de sapeurs-pompiers, d'une chorale, d'un parti politique et d'un syndicat agricole. La Gascogne forme une zone historique avec le Languedoc, l'Occitanie, notre individu est donc aussi Occitan. Cette région de la France étant appelée, en langage quotidien, Midi tout court, il est également « Méridional ». Par la couleur de sa peau, à l'échelon mondial, il est « Blanc ». Nous le répétons, dans notre hiérarchie d'unités ethniques nous n'avons pas compté toutes les sortes de groupements existants auxquels notre individu adhère.

Après cette présentation, qui exigerait d'ailleurs une monographie volumineuse si nous la voulions analyser à fond, considérons notre problème d'une manière concrète. Laquelle, parmi toutes ces unités ethniques, manifeste le plus fortement sa spécificité et sa dynamique d'intégration, bref, laquelle est l'« ethnique » ? Pour l'ethnologue, c'est la grande vallée ou la *Vallée* tout court, unité *la plus* homogène,



cohérente et délimitée. Parmi les autres unités de cette hiérarchie, le village joue un rôle particulièrement important et pèse plus lourdement dans la balance que d'autres. Cependant, ce village n'est pas une ethnie. Dans le cas étudié, c'est la vallée seule qui sort de cette hiérarchie et, en tant qu'ethnie, possède une culture. Mais au-dessus d'elle, il existe encore une unité dont la position est primordiale, c'est le continent, l'Europe.

Shirokogoroff, l'une des personnalités les plus remarquables de l'ethnologie moderne et célèbre auteur de la « théorie de l'ethnos », ne passe pas sous silence la puissance culturelle exceptionnelle des continents, notamment celle de l'Europe. Il emploie souvent les expressions « complexe ethnique », « complexe ethnique européen », « complexe culturel européen » ou « complexe européen » tout court<sup>14</sup>, tout en restant conséquent dans sa formulation du concept, et il ne qualifie jamais l'Europe d'« ethnos ».

D'après les critères déterminés non seulement par Shirokogoroff mais aussi par tous les autres théoriciens de cette notion fondamentale de l'ethnologie moderne, l'Europe n'est pas une « ethnie ». Par conséquent, il est inexact de parler non seulement d'« ethnie européenne », mais aussi de « culture européenne ». Nous devrions utiliser ces expressions uniquement au pluriel : « ethnies européennes » et « cultures européennes ». Il s'agit réellement d'un « complexe ethnique européen » et d'un « complexe culturel européen », l'ethnologie devrait donc utiliser ces termes précis.

Nous voudrions cependant insister sur le fait que nous ne formulons pas ces principes pour commencer un combat terminologique contre des termes déjà profondément introduits dans notre vocabulaire, « culture européenne », « culture ethnique européenne » ou « europäische Volkskultur »<sup>15</sup>. Le langage courant, non seulement journalistique mais aussi académique, entend par « culture » une sorte d'amalgame de faits littéraires, artistiques et scientifiques. C'est également un « complexe culturel » mais dans une interprétation restreinte qui exclut les faits culturels ethniques. Dans cette acception, la « culture » revêt un tout autre aspect pour le non-ethnologue que pour l'ethnologue. Celui-ci ne peut renoncer à utiliser ses propres concepts et sa propre terminologie, et doit appliquer par conséquent les principes tirés des résultats des recherches empiriques, et formulés par des déductions scientifiques.

#### *LE COMPLEXE ETHNIQUE EUROPÉEN INTERCONTINENTAL*

LES BORNES CULTURELLES du complexe ethnique européen, autant que celles de toutes les autres unités ethniques, sont relatives. Depuis les âges préhistoriques, une certaine interférence, causée par des mouvements migratoires transbalkaniques et transibériques, n'a jamais cessé de rendre incertaines les frontières

14. Shirokogoroff, 1935, p. 2 et passim.

15. Haberlandt, 1939.

ethniques européennes. Donc, si l'exactitude règne dans la délimitation géographique, la limitation ethnique ne se produit que relativement, mais ses interférences ne sont pas importantes.

La Renaissance et son effet idéologique, l'humanisme, provoquent une passion pour les grands voyages maritimes et l'ambition de découvrir les parties inconnues du globe. Les expéditions des explorateurs sont suivies par un grand mouvement centrifuge de la population européenne, surtout des pays conquérants. Ces mouvements d'émigration brisent les frontières ethniques historiques de notre continent, parce qu'une masse humaine fort considérable se déplace de l'Europe vers les terres lointaines. Les émigrations de la population européenne atteignent une telle importance, qu'actuellement un tiers des « Blancs » vit hors d'Europe. Ces colons d'origine européenne ne sont pas « dispersés », mais forment des agglomérations qui se rangent non seulement par unités linguistiques, mais très souvent d'après les régions dont les colons sont originaires. Le caractère ethnique des émigrations des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles n'était pas le même que celui des émigrations actuelles. Ces premiers colons sont arrivés en un milieu naturel intact où ils s'isolèrent culturellement de la population autochtone et implantèrent leur propre ensemble culturel. Les Européens d'outre-mer, dans la première période de la « Conquista », s'efforcèrent de recréer le même milieu culturel, donc la même communauté idéologique, la même organisation sociale et le même système économique que ceux qu'ils avaient abandonnés. Leur activité était aussi dictée par leurs seigneurs car, au début, les souverains des pays colonisateurs donnaient en fief des territoires à leurs sujets, créant ainsi des seigneuries à la manière des seigneuries européennes. Les seigneurs avaient intérêt à recruter des paysans pour l'exploitation de leurs domaines, leur offraient des conditions très favorables et se chargeaient du transport des émigrés qui acceptaient de labourer leur terre. Ainsi, les émigrations outre-mer des paysans européens ne diffèrent guère des migrations des paysans à l'intérieur de l'Europe qui se produisirent au 18<sup>e</sup> siècle, par exemple, de l'Allemagne occidentale vers les terres dépeuplées d'Europe centrale libérées de l'occupation turque.

Evoquons l'exemple des colonies de Français émigrés au Canada. Des unités ethniques paysannes relativement bien fermées se composent aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, qui transplantent au Nouveau-Monde leur système féodal artésien, picard, normand, poitevin, saintongeais ou gascon, non seulement l'organisation mais aussi la technique d'exploitation agraire<sup>16</sup>. Ces colons français reconstituent donc un cadre socio-économique qu'ils remplissent par des faits culturels idéologiques européens, puisque la population indigène canadienne demeure écartée des nouvelles agglomérations françaises. Un certain mélange des membres de ces agglomérations provoque naturellement des effets nouveaux, qui le sont toutefois par leurs structures et non par leurs éléments. Ces paysans français au Canada construisent des maisons d'habitat, des fermes, des granges, des moulins. L'arti-

16. Cf. Munro, 1907 et 1920; Marquis, 1931; Deschamps, 1965.

sanat de leurs villages fabrique les outils agraires qu'ils utilisent de même manière dans leur nouveau pays que dans leur pays natal. Les semailles, le labour, la moisson, l'engrangement et le battage se déroulent selon les traditions françaises. Les travaux collectifs ont peut-être une plus grande signification dans les nouvelles agglomérations paysannes que dans le Vieux-Monde, et la « corvée de construction » réunit les hommes, aussi bien que l'« épluchette de maïs » les femmes<sup>17</sup>. C'est à ces occasions que de nouvelles ethnies naissent des communautés hétérogènes, héritières des cultures ethniques européennes d'où elles sont sorties. Ces colonies ne sont pas « dépayées ». La distance est immense qui les sépare du pays natal, mais, pour ces paysans pionniers, le Canada est la France, la terre de la patrie où le régime seigneurial est moins rigide et la terre plus abondante. Leurs unités ethniques se développent donc dans la patrie même et non à l'étranger. Elles se développent un peu isolément, ce qui leur assure plus tard une valeur exceptionnelle. En effet, l'étude de ces unités ethniques d'outre-mer offre un champ de recherche aux ethnologues européens quelquefois plus riche que celle des unités ethniques du Vieux-Monde. Rien n'illustre d'une façon plus frappante la force conservatrice de ces confins européens d'outre-mer que la survivance des vestiges féodaux disparus ou presque de France. Au Canada, dans la province de Québec, vers 1930, il existait — et il existe encore très probablement de nos jours — plus de 190 des 225 anciennes seigneuries françaises, dont la plupart jouissent de rentes seigneuriales. Non seulement la culture économique et sociale, mais aussi la culture spirituelle sont largement représentées dans les traditions de ces ethnies. On retrouve dans les chansons comme dans les contes populaires canadiens des archaïsmes qui contribuent grandement aux recherches ethnologiques françaises. Par exemple, au Canada aussi bien que dans certaines régions françaises, une tétratonie survit que les ethnomusicologues français considèrent comme un système musical « pré-pentatonique ».

L'exemple des Canadiens français n'est pas isolé. Les ouvrages sont légion qui traitent des unités ethniques portugaises, espagnoles, italiennes, irlandaises, écossaises, danoises, hongroises et allemandes, non seulement dans les contrées américaines, mais aussi dans les autres continents. Certes, depuis son départ, cette paysannerie européenne d'outre-mer a considérablement altéré les caractéristiques de ses biens culturels. Cependant, les changements de toutes sortes, acculturations et variations s'effectuent dans le milieu originel aussi bien que dans un milieu étranger. Ce phénomène intéresse également l'ethnologie, car nous ne cherchons pas uniquement des « vestiges » chez ces Européens détachés de la patrie ancestrale, mais nous les étudions dans leur ensemble, dans leur entité ethnique et culturelle.

A cette immense aire de la diffusion ethnique de notre continent s'ajoutent encore toutes ces unités ethniques d'origine européenne du Sud-Méditerranéen, qui essaient depuis l'ancienne population hellénique du Levant, en passant par

---

17. Cf. les ouvrages de Séguin et de Rioux.

les villages hongrois de la vallée du Nil, jusqu'aux agglomérations espagnoles du Maghreb. L'évolution de ces ethnies proche-orientales et nord-africaines suit une voie toute particulière et leur milieu interethnique accélère les processus de leur acculturation. Leur étude est d'autant plus importante qu'elles représentent encore une couche plus archaïque des cultures ethniques européennes que les ethnies échouées dans les continents lointains.

L'Europe ethnique est donc incomparablement plus étendue que l'Europe géographique. Par conséquent, la notion de « complexe ethnique européen » doit être prise dans une dimension intercontinentale. C'est dans cette idée intercontinentale que Sigurd Erixon emploie l'expression « European and Western ethnology » et trace ainsi la voie d'évolution de toutes nos recherches d'ethnologie européenne. Conrad Arensberg exprime le même concept par le terme « Old World culture area » ou « grand European area », et quand il mentionne les « Western institutions » il explique qu'il entend par là les phénomènes « européens et euro-américains »<sup>18</sup>. Le même fait pousse Melville Herskovits à parler de « Euro-american cultural stream », de « Euroamerican culture » et de « Euroamerican tradition »<sup>19</sup>. Nous n'avons pas besoin de souligner particulièrement combien des expressions telles que « pays ibéro-américains » ou « population hispano-américaine » expriment également notre concept d'« Europe ethnique »<sup>20</sup>.

En conclusion, le « complexe ethnique européen », unité humaine, et le « complexe culturel européen », patrimoine de sa civilisation traditionnelle, doivent être considérés par l'ethnologie dans leur extension intercontinentale.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ARENSBERG, CONRAD M.  
1963. *The Old World Peoples. The place of European cultures in world ethnography. Anthropological Quarterly*, vol. 36, pp. 75-99. Washington.
- BARBEAU, MARIUS  
1962. *Répertoire de la chanson folklorique française au Canada. I. Le rossignol y chante. Musée national au Canada. Bulletin n° 175*. Ottawa.
- BRATANIC, BRANIMIR  
1956. *Europäische Ethnologie*. In : *Actes du Congrès international d'Ethnologie régionale, Arnhem, 1955*, pp. 15-20. Arnhem.
- CHILDE, GORDON  
1958. *The Prehistory of European Society*. London and Tonbridge.
- DAUZAT, ALBERT  
1941. *Le village et le paysan de France*. Dans la série : « Le paysan et la terre ». 19<sup>e</sup> édition. Paris.

18. Arensberg, 1963, pp. 86, 78 et passim.

19. Herskovits, 1949, pp. 20, 69, 74, 293, 361 et 627.

20. Cf. le chapitre « Extension de la culture ethnique européenne », in : Rohan-Csermak, 1964, pp. 20-23.

## DESCHAMPS, NICOLE

1965. Les « Anciens Canadiens » de 1860 : une société de seigneurs et de va-nu-pieds. *Etudes françaises. Revue des lettres françaises et canadiennes-françaises*. Vol. 1, n° 3, pp. 3-15. Montréal.

## DIAS, JORGE

1955. Volkskunde und Völkerkunde. In : *Actes du IV<sup>e</sup> Congrès international des sciences anthropologiques et ethnologiques, Vienne, 1952*. Tome II, vol. 1, pp. 14-20. Wien.

## ELIOT, THOMAS STEARNS

1946. *Die Einheit der europäischen Kultur*. Berlin.

## ERIXON, SIGURD

1938. West European Connexions and Culture Relations. *Folk Liv*, vol. 2, pp. 137-172. Stockholm.

1962. Folk-Life Research in Our Time. From a Swedish point of view. *Gwerin*, vol. 3, p. 275-291. Denbigh.

## HABERLANDT, ARTHUR

1939. Der Aufbau der europäischen Volkskultur. In : *Die grosse Völkerkunde. Sitten, Gebräuche und Wesen fremder Völker. Herausgegeben von Hugo A. Bernatzik*, pp. 59-72. Leipzig. Bd. 1.

## HABERLANDT, MICHAEL

1926. Die indogermanischen Völker des Erdteils. In : *Die Völker Europas. Illustrierte Völkerkunde, Bd. 3. Herausgegeben von Georg Buschan*, pp. 1-304. Stuttgart.

## D'HARCOURT, MARGUERITE et RAOUL

1956. *Chansons folkloriques françaises au Canada. Leur langue musicale*. Québec-Paris.

## HÉRODOTE

1948-1963. *Histoires*. Texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand. 9 vols. Paris.

## HERSKOVITS, MELVILLE J.

1949. *Man and his Works. The science of cultural anthropology*. New York.

## HULTKRANTZ, ÅKE

1960. *General Ethnological Concepts. International Dictionary of Regional European Ethnology and Folklore. I*. Copenhagen.

## MARQUIS, G.E.

1931. *Le régime seigneurial au Canada*. Québec.

## MUNRO, WILLIAM BENNETT

1907. *The Seigniorial System in Canada: a study of French colonial policy*. Cambridge.

1920. *The Seigneurs of Old Canada*. Toronto.

## MÜHLMANN, WILHELM EMIL

1952. Was ist europäische Kultur? Ein Vergleich mit aussereuropäischen Kulturen. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, vol. 4, pp. 267-277. Köln-Opladen.

1964. *Rassen, Ethnien, Kulturen. Moderne Ethnologie. Soziologische Texte*, Bd. 24. Neuwied - Berlin.

## PETRI, HELMUT

1954. Europäische und aussereuropäische Völker in ethnologischer Sicht. *Studium generale*, vol. 7, pp. 211-218. Berlin.

## RIOUX, MARCEL

1954. *Description de la culture de l'Île Verte*. Musée national du Canada. Bulletin n° 133. Ottawa.
1957. *Belle-Anse*. Musée national du Canada. Bulletin n° 138. Ottawa.

## ROHAN-CSERMAK, GÉZA DE

1959. Les formes de vie en tant que catégorie principale de l'ethnologie européenne. Esquisse d'étude. *Ural-Altäische Jahrbücher*, Band 31, pp. 49-52. Wiesbaden.
1962. La structure ethnique des Pyrénées centrales. *L'Arc*, vol. 5, n° 17, pp. 69-75. Aix-en-Provence.
1964. *Pour une association d'ethnologie européenne*. Paris.
- 1965 a. La nation vue par l'ethnologie. *Le Monde diplomatique*, vol. 12, n° 129, p. 10. Paris.
- 1965 b. Le principe du « pont culturel » dans l'ethnologie européenne. *Actas do Congresso Internacional de Etnografia...* Santo Tirso, 1963, vol. 1, pp. 387-416. Porto.

## SANDFELD JENSEN, KRISTIAN

1930. *Linguistique balkanique, problèmes et résultats*. Paris.

## SCHUCHHARDT, CARL VON

1915. Westeuropa als alter Kulturkreis. *Sitzungsberichte der Königlichen Preussischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-Historische Classe*, vol. 37, pp. 734-765. Berlin.

## SCHWIDETZKY, ILSE

1952. Europäer und Europid. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, vol. 4, pp. 278-281. Köln - Opladen.

## SEGUIN, ROBERT-LIONEL

1959. *L'équipement de la ferme canadienne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Montréal.
- 1963 a. *Les moulins du Québec*. Musée national du Canada. Bulletin n° 188. Ottawa.
- 1963 b. *Les granges du Québec du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*. Musée national du Canada. Bulletin n° 192. Ottawa.

## SHIROKOGOROFF, SERGEI M.

1935. *Psychomental Complex of the Tungus*. London. (Printed in Pekin.)